

CSE

LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE

31 août & 1^{er} sept. 2021



Il s'agissait du tout premier CSE présidé par un nouveau directeur, Philippe Martinetti, qui a succédé cet été à François Desnoyers.

Retrouvez la déclaration liminaire de FO en [cliquant ICI](#).

*A l'issue de ces déclarations des différentes organisations syndicales, Philippe Martinetti a effectué la sienne. Il nous a expliqué souhaiter un **dialogue social sincère, fort, constructif et apaisé**. Il a rappelé les priorités éditoriales que sont notamment l'évolution numérique (avec la tenue d'ateliers où toutes les sociologies des salariés sont représentés), mais aussi le **projet lié aux prochaines élections** (avec une présentation qui sera effectuée avant la fin de l'année et un changement de méthode en vue) ou encore **la poursuite de l'évènementialisation de nos antennes**. « Je n'oublie pas que les sujets techniques sont avant tout des sujets humains ». Le nouveau directeur se dit vigilant sur les sujets concernant la santé au travail : « c'est bien quand la direction va au bout des choses ». Il dit souhaiter un **dialogue constant avec les équipes, pour être le plus possible au contact des personnels**. S'il ne croit pas à l'immobilisme, il doit y avoir de la concertation, et **il faut pouvoir « inventer d'autres espaces pour dialoguer sans barrières »**. En fin de propos, il a annoncé que la direction du réseau aurait « une organisation différente, serait plus resserrée, avec des missions claires ». Il a qualifié le CSE comme étant une **assemblée stratégique** (avec des débats menés sur la stratégie du réseau). « Mais il n'y a pas d'agora sans un cadre, et il y a nécessité de tenir ses temps ». En s'aidant peut-être avec l'idée de l'ajout de réponses écrites ultérieures ! En fin de propos, **il a ajouté qu'il « ne mènerait pas d'action unilatérale sans associer les représentants du personnel »**.*

SOMMAIRE

RETOUR SUR LE CSE CENTRAL DES 6 ET 7 JUILLET	2
ALERTE A TOULOUSE	2
COMMISSION DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION	2
LES PROJETS IMMOBILIERS	3
LE PROJET DE NICE	3
LE PÔLE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT.....	4
NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ EN CENTRE VAL DE LOIRE ET EN BRETAGNE	4

RETOUR SUR LE CSE CENTRAL DES 6 ET 7 JUILLET

Un compte rendu des points traités cet été a été présenté aux élus. Parmi eux :

- les manquements à la mission de JLO (qui ne doit pas être un prestataire unique, tout puissant et omniprésent) -un retour sur les comptes 2020 (avec des recettes publicitaires meilleures que prévu, des économies sur l'activité permettant de dégager 15 millions et de financer les primes d'intéressement que nous avons pu toucher) -le maintien de France 4, mais avec un coût de grille restant à assumer -les prévisions 2021 avec un dépassement de 40 ETP (lié au décalage du calendrier du transfert des productions en gestion directe vers France TV Studio, et un dépassement aussi en Outre-Mer...mais pas dans le Réseau).
- une situation très préoccupante en Guyane -un point de la commission logement, présentant un bilan assez catastrophique en 2020 (entre les 2,6 millions versés par l'employeur pour seulement 4 salariés logés sur 99 demandes grâce à Action Logement en 2020)

Pour retrouver le compte rendu de FO « le CSE central en bref », [cliquez ICI](#)

ALERTE A TOULOUSE

Les représentants de proximité de l'antenne Midi Pyrénées ont enclenché une alerte suite à des dysfonctionnements vécus par des assistantes et des cadres de production de la Fabrique, par rapport à l'utilisation de logiciels métiers (tels que H Corpo, Concur, MonKiosque ou Ariane Cloud). Les personnels ont subi des *bugs*, et ont été mal formés à certains de ces nouveaux outils. La prise en main n'a pas été correcte et a suscité l'accumulation de stress, de la saturation et de l'épuisement. Ces problèmes existent ailleurs qu'à Toulouse, mais sur ce site, cela a atteint l'ensemble des collectifs.

Pour l'établissement d'un plan d'action, la direction a associé des équipes travaillant sur les outils SIRH, et celles travaillant sur les outils « finances ». Les dysfonctionnements ont été répertoriés, l'instruction se poursuit et des retours précis seront effectués dans les jours prochains.

Un focus particulier a été effectué sur le site H Corpo. Le directeur financier du réseau a été très clair : « *aujourd'hui, H Corpo ne donne pas satisfaction, et en l'état, son utilisation n'est donc pas obligatoire ; si le salarié constate qu'il n'y arrive pas, il peut ne pas l'utiliser, et fait comme auparavant* ». Les élus ont soulevé qu'il serait bien que la direction effectue rapidement une communication claire à ce sujet.

COMMISSION DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION

Des débats ont été engagés notamment sur la notion de « réforme » des moyens internes de fabrication : alors que celle-ci dure depuis 3 ans, peut-on considérer qu'elle est achevée, ou pas encore ? Réponse de la direction : « *oui, la réforme est finie depuis quelques mois, même s'il y a bien sûr des réajustements en permanence, car c'est un service qui vit !* ».

Évoquée aussi, la nouvelle « régie Fly », désormais appelée « modulaire » : par rapport à l'ancienne, elle est plus souple. Depuis sa mise en place il y a 6 mois, 5 prestations ont été effectuées. On aurait pu espérer qu'il y en ait davantage, mais les disponibilités et les plannings ne l'ont pas permis.

LES PROJETS IMMOBILIERS

Un Tour de France des différents locaux a été effectué. Si certains sites connaissent des projets « sommaires », d'autres ont fait l'objet de débats plus longs, tel celui de Toulouse (avec la rénovation nécessaire de son restaurant inter-entreprises). Les élus ont appris qu'un nouveau copropriétaire avait racheté les locaux de TDF, et que la direction devait le rencontrer avant d'envisager quoi que ce soit concernant ces travaux.

Prévus également, les déménagements de 3 BIP : à Angers, Cergy, et Pontarlier.

A noter aussi : le déménagement de la locale de Pau, avec une logique inverse de celles d'autres locales telle celle de Tours. Là, il s'agit de revenir au centre-ville ! La direction a expliqué cette décision par la très bonne opportunité qui s'est présentée de pouvoir disposer de locaux neufs, bien placés, avec une surface comparable de 250 m².

Globalement, la direction a précisé que les grands projets de réhabilitation de bâtiments en fonction ne seraient désormais plus jamais engagés. Motif : c'est trop compliqué d'effectuer ce type de travaux alors que les sites tournent. Les élus ont déploré cette annonce, alors que certains bâtiments, dans certaines villes, font partie de l'histoire audiovisuelle locale, et détiennent par conséquent une valeur historique et patrimoniale qui devrait au contraire nous inciter à les préserver.

LE PROJET DE NICE

Parmi les projets immobiliers évoqués, celui du déménagement des locaux de France 3 Côte d'Azur, à Antibes, est celui qui a généré le plus de débats.

La décision remonte à l'inondation survenue sur le secteur il y a 5 ans. Viennent s'ajouter à cela le fait que le bâtiment est ancien (années 30), difficile à réaménager par rapport aux besoins d'aujourd'hui, et avec toute une partie inutilisée (qu'il faut quand même entretenir).

Les élus ont donc appris qu'un projet d'investissement important (de l'ordre de 13 millions d'euros pour l'immobilier + 4 millions pour le matériel vidéo) était sur les rails sur un site dont France TV ne serait pas propriétaire. Le foncier serait et resterait la propriété de la ville de Nice : il s'agit du site de la Victorine, ancien lieu dédié au cinéma. Les engagements ne sont pas fermes, puisque plusieurs clauses suspensives sont prévues. Mais si cela se fait, France TV disposerait d'un bâtiment moderne mais qui serait rétrocédé à la ville de Nice après 50 ans d'utilisation. La direction a répondu à cela que cela s'était pratiqué il y a longtemps, pour les anciens locaux de Rouen et de Poitiers, et que le bilan était satisfaisant.

Par ailleurs, les élus ont rappelé que ce nouveau site ne serait pas exempt de risques. S'il n'y a plus celui de l'inondation, il faut envisager ceux de la submersion ou un glissement de terrain. Sur ce point, la direction a précisé que les locaux d'Antibes ne répondaient plus à aucune norme (notamment en termes de sismicité).

Enfin, le fait d'implanter ces nouveaux locaux sur l'autre rive du Var ne sera pas sans conséquences pour tous les salariés (qui ont organisé leur vie personnelle en tenant compte du fait que les locaux de l'entreprise se trouvaient à Antibes).

LE PÔLE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Les élus avaient fait la demande que ce nouveau dispositif issu de la dernière réforme de la DRH et qui a vu le jour en février dernier soit présenté en CSE. Cela a donc été effectué cette fois-ci. Ce service compte donc 5 personnes, et s'inscrit en soutien des RH opérationnels, avec l'objectif de trouver des solutions, au bénéfice des salariés et des managers. Son rôle est d'accompagner, conseiller, aider à résoudre, et faciliter. Il se veut neutre et sans parti pris.

Il y a un volet destiné à travailler sur les situations individuelles (telles des difficultés pour des mobilités qui n'aboutissent pas), et un volet collectif, pour accompagner les projets ou intervenir dans des situations de crise. FO a rappelé qu'il est toujours préférable d'agir en amont, et d'éviter ainsi de se retrouver dans des difficultés qui pouvaient être évitées. La direction en est convenue.

Enfin, les élus ont regretté que la direction ne fasse pas davantage connaître ce pôle, dont la plupart des salariés ignorent encore l'existence. L'équipe de ce pôle a précisé avoir été sollicitée pour une trentaine de dossiers depuis leur mise en place. Mais très peu pour des salariés du réseau. Probablement parce qu'il est encore peu connu. Peu de personnes savent comment les saisir. Il a été précisé que cela peut être par les managers, les RH, les salariés eux-mêmes, ou les élus (en particulier lorsqu'il s'agit de crises, et qu'il y a urgence) par voie de mail ou de rencontre. Il n'y a pas de formalisme particulier : on peut les contacter par mail directement les personnes du pôle.

Pour être mieux connues dans les régions, ces personnes vont également organiser des temps d'échanges, afin de présenter leurs missions.

NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ EN CENTRE VAL DE LOIRE ET EN BRETAGNE

4 mandats de représentants de proximité étaient à pourvoir lors de ce CSE :

- un à Orléans : Anne-Astrid Grandveau, proposée par FO, a été élue pour succéder à Véronique Treguer
- et trois en Bretagne : Christophe Rousseau, Nolwen Jacob et Isabelle Rettig ont été élus pour succéder à Nathalie Coulon, Carole Collinet et Valérie Marquet.

Prochain CSE Réseau les 28 et 29 septembre.